

# Camping de Gouelet Ker

Logonna-Daoulas 29460, Finistère



## CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

**La location à la semaine** se fait par période hebdomadaire du **Samedi 12H au Samedi suivant 11h** au plus tard.

Tout locataire doit à son arrivée se présenter muni de son accusé de réception. La location lui sera alors présentée.

Les clés lui seront remises après avoir payé le solde de son séjour. Un état des lieux et un inventaire détaillé de l'équipement ménager seront faits à l'arrivée et au départ du client. Le locataire est tenu de contrôler à son arrivée et de signaler le jour même toutes les anomalies.

**Une caution de 300 Euros** est exigée à l'arrivée. Elle est restituée après inventaire, sous déduction des détériorations et ou manquants constatés.

*Le nettoyage de la location est à la charge du locataire.*

En fin de séjour, la location doit être restituée en parfait état de propreté ; dans le cas contraire, cette somme ne vous sera pas restituée.

En cas de désistement, sans autre avis, la location redevient libre à la location à partir de midi le lendemain du jour prévu de votre arrivée. Nous nous réservons le droit de faire occuper la location après ce délai, si aucune suite n'est donnée à votre retard.

## TAXE DE SEJOUR

Une taxe de séjour supplémentaire est à ajouter au tarif de location.

( 0.20 € pers./jour . les enfants de moins de 10 ans en sont exonérés)

ex: un couple avec 2 enfants dont 1 de moins de 10 ans pour un séjour d'une semaine :

7 jours x 3 pers. x 0.20 € = 4.20 €

cette taxe est reversée à *l'office du tourisme du pays de Landerneau-Daoulas*

## CONDITIONS DE PAIEMENT

La réservation n'est effective qu'après versement de l'acompte (25% du montant total du séjour) accompagnant le contrat de réservation et après l'envoi de notre accusé de réception, sous réserve que la location soit encore libre.

Le solde ainsi que la caution sont payables le jour de l'arrivée, à la remise des clés.

## EN CAS D' ANNULATION

Celle-ci devra nous parvenir **45 Jours** avant votre arrivée pour prétendre au remboursement de l'acompte.

Il sera retenu 40 euros de frais de dossier.

Le séjour est réglé pour le nombre de semaines entières, un départ anticipé ne peut donner lieu à un remboursement.

## ANIMAUX

Seuls les animaux de petite taille sont tolérés dans les différentes locations. Le carnet de vaccination vous sera demandé à votre arrivée. Les chiens doivent être tenu en laisse, et ne pas nuire au calme et à la propreté du camping.

**Les règlements ne peuvent pas être effectués par carte bleue.**

**Chèques vacances ANCV Acceptés**